



COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE
Téléphone 04.74.70.04.83

Site mairie : www.saintgenislargentiere.fr / courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 FEVRIER 2025

Vendredi vingt huit février deux mille vingt cinq, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

13 membres présents : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Chantal YVOREL, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Laurent CHABAUD, Colette PERIER, Sylviane FAYOT, Cindy GUIOTTO, Arnaud VERNAY, Virginie MASSE.

1 membre excusé : Jean-Charles JULLIN

1 procuration : Jean-Charles JULLIN à André BASTION.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Choix d'une convention de participation pour le risque santé et pour le risque prévoyance et mandat au cdg69 pour mener la procédure.
2. Projets et travaux en cours.
3. Compte rendu des commissions.
4. Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 31 janvier 2025.
- Approuve la convention de participation pour le risque « santé » et pour le risque « prévoyance » et donne mandat au cdg69 pour mener la procédure de consultation. (délibération 06.2025)
- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
 - o **Lotissement OPAC** : les façades sont en train d'être faites. Une visite du chantier sera organisée en mai/juin.
 - o **Lotissement communal « St Roch »** : 5 ventes et 4 compromis sont signés, 1 terrain est réservé, il reste 3 lots en vente.
 - o **Panneaux photovoltaïques** : 9 ont été posés sur le local « du corbillard » qui sont en autoconsommation pour la mairie, 11 sont sur l'avancée de la cantine, pour

l'autoconsommation de la médiathèque, ceux de la halle sont en cours d'installation, pour de la revente totale.

- **Etage de l'école** : en attente d'un devis pour l'isolation phonique entre les appartements et la classe de maternelle. Les couchettes seront installées en mairie, dans la salle du conseil, le temps des travaux.
 - **Chicanes « route de Duerne »** : les travaux pourront s'effectuer après la validation des implantations par le Département.
 - **Points d'apports volontaires** : attente des devis pour les aménagements des sites. Une demande de subvention « amendes de police » sera ensuite déposée.
 - **Voirie 2025** : le « chemin des gardes » sera refait.
 - **« Route du Bissardon »** : le mur de soutènement de la route est abîmé (ouvrage pour la rivière en-dessous). Un arrêté est pris pour interdire la route au +10 tonnes avec déviation « chemin du Ferrouillet ».
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
- **Conseil Municipal Enfants** : ils ont rencontré Aline qui a présenté le fonctionnement de la médiathèque.
 - **Vie du village** : le cadeau pour la fête des mères est choisi. La fête des pères sera organisée sur la place de la mairie le 15 juin.
 - **Conseil communautaire - CCMDL** : présentation du débat d'orientation budgétaire.
 - **SIEMLY** : le prochain comité se tiendra le 21 mars à la salle des fêtes de St Genis.
 - Agriculture – frelons asiatiques: la commune a acheté des pièges pour les frelons asiatiques, ils seront installés prochainement.
 - **UHT – CCMDL** : Urbanisme : la révision du SCOT va commencer. Habitat : bilan sur le PIG avec 176 logements subventionnés sur l'ensemble du territoire pour de la rénovation. Transport : le bilan de la fréquentation des différentes lignes est présenté ainsi que les actions de co voiturages mises en place.
 - **Transition écologique - CCMDL** : informations données sur la « matériauthèque » gérée par la ressourcerie à St Symphorien sur Coise, sur la mise en place des locations des vélos électriques, sur le projet de méthaniseur avec Edilians.
 - **Gendarmerie** : le bilan annuel a été fait lors d'une réunion à laquelle le nouveau Major s'est présenté.
- Valide le devis relatif au feu d'artifice (2 106 € TTC) pour la vogue 2025.
- Note que la commémoration du 19 mars aura lieu à Souzy le dimanche 23 mars à 10h30 et le nettoyage de Printemps le 22 mars.
- Valide l'acquisition d'un broyeur pour le petit tracteur.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 28 mars à 20h30 en mairie.

Document établi le 6 mars 2025.

Le Maire,
Alexis BADOIL

